

Le festival du patrimoine normand !

Du vendredi 14 mai au samedi 15 mai 2021

Créé en 2009 dans l'Orne à l'initiative de l'État, du Département et de la Fondation du patrimoine, Pierres en lumières rayonne aujourd'hui sur toute la Normandie. Pour cette **nouvelle édition**, Pierres en Lumières a pour thème (non obligatoire) l'art : artistes et métiers d'arts. Chacun est de nouveau invité à découvrir ou redécouvrir le patrimoine normand sous un éclairage original, tout en proposant des animations, pouvant être liées à l'art avec des artistes locaux et/ou sur les métiers d'arts.

Si vous souhaitez organiser la mise en lumière d'un édifice, ce guide est pour vous.



Quand ?

Du vendredi 14 mai au samedi 15 mai 2021

Vendredi : de 20h à 01h

Samedi : en journée et jusqu'à 01h



Qui ?

Un particulier, une association, un office de tourisme, une commune ou une communauté de communes peut être organisateur et participer à l'éclairage d'édifices variés, notamment ceux ayant reçu une aide financière de la Fondation du patrimoine, des conseils départementaux ou de la Région Normandie : châteaux, manoirs, patrimoine industriel, patrimoine rural (lavoirs, puits, fours à pain...), patrimoine religieux, patrimoine militaire, patrimoine maritime, jardins...

Organiser

Comment éclairer ?
Comment animer ?
Page : 2



Communiquer

La charte graphique, le
planning
Page : 3



Avec qui ?

Surtout ne restez pas seuls et regroupez-vous avec d'autres :

- au sein même de votre commune : comité des fêtes, école de musique dont les élèves peuvent présenter leur travail à cette occasion, associations artistiques (expositions) ;
- avec des communes voisines ;
- avec des producteurs locaux ;
- avec des musées et autres partenaires culturels locaux.

Une équipe à votre service

Page : 4



Organisation du festival

Comment éclairer ?

L'éclairage : c'est le visuel de la manifestation.

À ce titre, tous les moyens sont bons pour mettre en valeur le patrimoine à l'extérieur comme à l'intérieur et surtout les plus simples :

- Flambeaux,
- Lampions,
- Torches,
- Luminaires,
- Projections animées, colorisées plus complexes

Quelques règles à respecter

Pour un **édifice public**, l'organisateur s'assure des éventuelles autorisations nécessaires (par exemple celle pour les églises du prêtre affectataire).

Chaque organisateur veille au respect des normes de sécurité liées à toute manifestation publique et s'assure que les lieux sont bien assurés pour cette manifestation.

Ils autorisent l'équipe de **Pierres en lumières** à utiliser des photos ou images (et cèdent les droits y afférents) du monument et de la manifestation dans le cadre de ses actions de communication.

Attention aux éventuels droits d'auteur s'il y a diffusion de musique. Pour de plus amples détails, merci de vous connecter sur www.sacem.fr

La mise en valeur nocturne du patrimoine doit être respectueuse de l'environnement et éco-responsable.

Il est très important de prévoir un lieu abrité si les conditions météorologiques ne sont pas favorables.

Comment animer ?

L'animation est le deuxième pilier sur lequel s'appuie le concept de Pierres en Lumières.

L'idée est de faire passer un moment agréable à vos visiteurs grâce à des animations faisant de votre soirée autour du patrimoine un événement réussi et dont on se souvient !

Voici une liste non-exhaustive des idées d'animations à proposer :

- Concert,
- Théâtre,
- Lecture,
- Conférence,
- Visites guidée et théâtralisée,
- Projection ;
- Balades nocturne et contée,
- Exposition d'art
- Animation pour enfants ((rallye découverte, chasse aux trésors),
- Spectacle divers...

Place à l'imagination !

Protocole sanitaire

Attention à respecter le protocole sanitaire selon les normes en vigueur :

- Port du masque,
- Distanciation entre les personnes,
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique

Communication

Charte graphique : choix des images et adaptation aux publics

Si vous souhaitez communiquer avec des images ou des photos, celles-ci doivent servir la beauté et la destination des sites. Il est recommandé de veiller à la qualité technique et esthétique des visuels retenus : résolution suffisante, luminosité, contraste... Pour une vision plus percutante, il est souhaitable de mixer à la fois des plans d'ensemble et des plans rapprochés. Des détails d'architecture ou des personnes en situation peuvent parfaitement s'inscrire dans cette démarche.

Communiquer, pourquoi, vers qui et comment ?

Afin que le festival rayonne à l'échelle de la région, il est indispensable de le promouvoir de manière efficace et coordonnée. Pour ce faire, les départements prennent en charge la communication via leurs sites internet, celui de Pierres en lumières, les réseaux sociaux, affiches et annonces presse. L'équipe de **Pierres en Lumières** s'occupera d'envoyer les communiqués de presse à la presse régionale. Les visiteurs d'un soir **sont les habitants de la commune et des communes alentours**. Afin qu'ils viennent nombreux et qu'ils prennent plaisir à découvrir des lieux insolites éclairés la nuit, vous pouvez communiquer :

- **via les médias** en envoyant votre communiqué de presse avec votre programme d'animations à la presse locale.
- **via les commerçants et les associations** en leur distribuant les affiches.
- **via Internet et les réseaux sociaux** en annonçant l'événement sur vos sites personnels réseaux sociaux #PEL2021
- **via des opérations « Boîte-aux-lettres »** sur la commune et autres communes proches du site illuminé.

Planning

À faire	Par qui ?	Vers qui ?	Quand ?
Prendre contact avec les partenaires locaux pour construire votre programme	Vous, les organisateurs		Dès à présent
S'inscrire à Pierres en Lumières	Vous, les organisateurs	Les départements concernés	Avant le 1^{er} mars 2021
Se procurer ou se faire remettre le kit de communication	L'équipe Pierres en Lumières	Tous les partenaires	J-30 (soirée de lancement)
Commencer la campagne d'affichage et de tractage	Vous, les organisateurs	Commerces, offices de tourisme, associations, écoles, comités des fêtes	J-10
Envoyer les communiqués de presse à la presse locale	Vous, les organisateurs et l'équipe Pierres en Lumières	Médias : journaux, radio	J-8

Une équipe à votre service

Pour toute question, n'hésitez pas à joindre l'équipe de
Pierres en lumières.

Fondation du Patrimoine

Sandrine HINAULT

Sandrine.HINAULT@fondation-patrimoine.org

Département du Calvados

Anne-Cécile Vaccaro

anne-cecile.vaccaro@calvados.fr

Département de la Manche

Elisabeth Marie

elisabeth.marie@manche.fr

Département de l'Orne

Servanne Desmoulins-Hemery

DESMOULINS.Servanne@ORNE.fr

Département de la Seine-Maritime

Adeline Gasnier

adeline.gasnier@seinemaritime.fr

Département de l'Eure

Vincent Lefebvre

vincent.lefebvre@eure.fr

Sites :

<https://pierresenlumieres.fr/>



<https://fr-fr.facebook.com/PierresEnLumieres>

Les organisateurs se réservent le droit de refuser une animation qui ne correspondrait pas à l'esprit de la manifestation.

Les manifestations **Pierres en lumières sont gratuites** et ouvertes à tous, attirant un public local. Elles sont basées sur le bénévolat, sans tarification de droit d'entrée mais avec possibilité d'organiser une quête.